



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 2500

Texte de la question

MENACES TERRORISTES EN FRANCE

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Guibal, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Claude Guibal. Monsieur le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, les pays européens ont appris ce week-end que les autorités américaines mettaient en garde leurs ressortissants qui se rendent en Europe contre un risque élevé d'attentats terroristes sur notre sol.

Le Gouvernement britannique a pour sa part, et au même moment, jugé que la menace terroriste était actuellement " sévère ".

Ces informations s'inscrivent dans un contexte tendu au niveau mondial puisque, selon un rapport de la CIA, les attaques de drones sur les zones tribales pakistanaises ont été multipliées ces derniers temps par les États-Unis, en partie pour déjouer un complot terroriste qui viserait l'Europe.

La France est quant à elle particulièrement concernée, puisque deux journalistes sont toujours retenus en Afghanistan et que cinq autres de nos ressortissants sont entre les mains de l'AQMI, le groupe d'Al-Qaïda au Maghreb islamiste, dans le nord-est du Mali.

Monsieur le ministre, sur une question aussi grave, dont je regrette qu'elle ne fasse pas l'union de tous sur les bancs de cet hémicycle, nous connaissons la détermination du Gouvernement. Le plan Vigipirate est actuellement en oeuvre, et nous savons que tout est fait pour libérer nos otages et pour protéger nos concitoyens.

J'aimerais cependant que vous nous éclairiez davantage encore, et que vous nous disiez comment la France a reçu la mise en garde américaine, et quel est, aujourd'hui, précisément, l'état de la menace terroriste dans notre pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Patrick Lemasle. C'est à peine téléphoné !

M. Patrick Roy. Allo ? Allo ?

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Maxime Gremetz. Et garde des sceaux !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur Jean-Claude Guibal, je veux préciser deux points.

Le Gouvernement français a bien entendu la mise en garde adressée par les responsables et autorités américains à leurs ressortissants leur demandant d'être vigilants lorsqu'ils se rendent en Europe ; il y a été attentif. Sur un sujet aussi sensible et difficile, le Gouvernement français travaille bien évidemment main dans la main avec ses partenaires, avec ses alliés, et même au-delà.

Ainsi, je me suis entretenu hier soir de ces questions avec la secrétaire à la sécurité intérieure américaine, Mme Janet Napolitano, et je me rendrai jeudi prochain à Luxembourg pour des échanges avec les ministres de l'intérieur européens et pour faire le point avec eux sur ce sujet.

Oui, c'est une réalité : il existe actuellement en Europe et en France une menace terroriste qu'il ne faut ni surestimer ni sous-estimer. Notre rôle est d'informer sans alarmer ; notre devoir est de ne pas exagérer mais de ne pas non plus être dans le déni de réalité. Tous les pays occidentaux sont aujourd'hui conscients de la réalité de cette menace.

Face à celle-ci nous sommes à la fois vigilants et réactifs. Ce matin même, des opérations de police ont été menées à Marseille et à Bordeaux : elles ont notamment conduit à trois interpellations directement liées à la lutte antiterroriste.

Ma réponse est donc précise : la menace est réelle, notre vigilance est totale, et chaque Français doit savoir que nous mettons tout en oeuvre pour assurer la sécurité et la protection de tous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2500

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 octobre 2010